

Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice		29
Nombre de membres présents		23
Nombre de suffrages exprimés		27
Votes : Abstentions : 7	Contre : 0	Pour : 20

COMMUNE DE BREBIERES

DELIBERATION

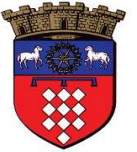
DU 9 AVRIL 2024

FINANCES

2.2 - APPROBATION DU COMPTE

ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Date de la convocation : 3 avril 2024



Le 9 avril 2024 réuni sous la présidence de M. Lionel DAVID, Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par M. Lionel DAVID, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 963 715,77 €
Opérations de l'exercice		213 504,33 €
Totaux	0,00 €	2 177 220,10 €
Résultat de clôture		2 177 220,10 €

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	2 838 157,49 €
74 214,42 €	
74 214,42 €	2 838 157,49 €
	2 763 943,07 €

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	4 801 873,26 €
74 214,42 €	213 504,33 €
74 214,42 €	5 015 377,59 €
	4 941 163,17 €

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES

Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement

Excédent total de financement

2 763 943,07 €

154 707,00 €

129 307,42 €

154 707,00 €

2 609 236,07 €

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit les résultats

0,00 € au compte 1068 (recettes d'investissement)

2 177 220,10 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

2 763 943,07 € au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Secrétaire de séance : Mme MARTEAU Marina

Étaient absents excusés avec procuration :

Mme BARAN Viviane à M. TRIPLET Corentin, Mme DAMBRINE CONTRERAS Bénédicte à M. HANNEDOUCHE Bruno, M. DEGORGUE Didier à M. CICORIA Nicolas, Mme MORENT Sophie à Mme POTEAU Nathalie et Mme LIENARD Eva à M. MARINO Salvatore

Était absente excusée :

Mme HECQUET-CIESLAK Jocelyne.

Hors de la présence de M Lionel DAVID, Maire, le conseil municipal a voté le compte administratif 2023 et l'affectation des résultats à la majorité des membres présents :

M. HERBAUT Pierre, Mme DOUVRIIN Karine, M. DEPREZ Grégory, Mme MARTEAU Marina, M. HANNEDOUCHE Bruno, M. GOUBET René, Mme MOLARD Caroline, M. DEGELDER Mickaël, M. TRIPLET Corentin, Mme BELVERGE Maria, Mme PAUCHET Jacqueline, M. DEVANNE Pascal, M. DEMOULIN Bertrand, Mme ANDRZEJCZAK Sylvie, M. LOBRY Frédéric, Mme HANNE Lauréline, Mme DUEZ Céline, Mme DEPREZ Alexia, M. CICORIA Nicolas, Mme POTEAU Nathalie, M. DUCONSEIL Rémi et M. MARINO Salvatore.

Pour expédition conforme,
Le Maire, Lionel DAVID

La secrétaire, Marina MARTEAU

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le
ID : 062-216201731-20240409-DCM202413-DE

Publiée le 18/4/2024
Affichée le 18/4/2024

N° DCM-2024-13